



26 et 27 mai 2016

SERVICE DOCUMENTATION INSET ANGERS



## LES RENCONTRES TERRITORIALES DE LA SOLIDARITÉ

LA GOUVERNANCE TERRITORIALE  
DES POLITIQUES SOCIALES :  
ENTRE ACCÈS AUX DROITS  
ET EFFICIENCE DE L'ACTION

26 ET 27 MAI 2016 - ANGERS

WWW.CNFPT.FR  
RUBRIQUE MANIFESTATIONS



QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT

### DOSSIER DOCUMENTAIRE

Elaboré par le service documentation de l'Inset d'Angers et  
le Pôle de compétences Politiques Sociales du CNFPT



Centre national de la fonction publique territoriale

# La gouvernance territoriale des politiques sociales : entre accès aux droits et efficience de l'action

<b>1 / Les enjeux</b> .....	p.3
<b>A / Décloisonnement, coordination et développement social et local</b> .....	p.5
<b>B / Territoire et recompositions territoriales</b> .....	p.10
<b>2 / Les expériences territoriales</b> .....	p.15

*Ce dossier documentaire est strictement réservé à votre usage personnel.  
Dans le respect du Code de la Propriété intellectuelle, il ne vous est pas permis de le reproduire,  
ni de le céder ou d'en faciliter la reproduction par un tiers.*

# 1 / LES ENJEUX

---

## **Action sociale / ROUZEAU Marc**

**In Dictionnaire encyclopédique de la décentralisation / AUBELLE Vincent, KADA Nicolas, PASQUIER Romain (dir), Berger Levrault, 2016, à paraître**

Depuis l'avènement des États-nations, la production des solidarités s'est largement déterritorialisée. En France, après-guerre, cette logique s'incarne dans le déploiement de la Sécurité sociale, la gestion planifiée de services d'action sociale et l'organisation nationale du travail social généraliste. Par la suite, les trois vagues de réformes décentralisatrices (1982, 2004, 2015) se combinent pour ériger, au moins en apparence, le département en chef de file de l'action sociale. Cependant, ce domaine d'action s'avère traversé par de multiples initiatives : européanisation des cadres de références, déploiement des politiques contractuelles, agencification, persistance d'une forme de « welfare municipal » ou encore reconfigurations intercommunales... A ce jour, cet enchevêtrement des compétences sociales engendre des coûts de coordination importants et le leadership départemental reste assez relatif. Ainsi, pour faire face efficacement à la résurgence de la question sociale, convient-il de clarifier encore davantage le pilotage de l'action sociale territoriale.

## **Les contractualisations territoriales à l'épreuve des recompositions de l'Etat social / ROUZEAU Marc, Les Politiques sociales, 04/2016**

Dans les années 1960, l'Etat planificateur composait à la marge avec les intérêts locaux. Dans les années 1980, dans le cadre d'un paysage national pluraliste, cette régulation croisée s'est trouvée remplacée par un large processus de socio-territorialisation et une généralisation des contrats d'action publique. Depuis une dizaine d'année, le pilotage par grands programmes tend à articuler davantage action sociale, éducation et santé. Il donne lieu à des conventionnements plus sélectifs et prescriptifs. Marqueurs d'un Etat social actif en train de prendre prise, de nouveaux équilibres entre protection et mobilisation se font jour et l'expertise sociale est de plus en plus sollicitée pour discriminer les pratiques probantes.

## **Vers un Etat social actif à la Française ? / ROUZEAU Marc**

**Presses de l'EHSP, 2016, 169 p.**

Face au développement des vulnérabilités, à la persistance de la pauvreté et aux risques de ghettoïsation, il est devenu indispensable de s'accorder sur la prise en charge des problèmes sociaux (dépenses sociales, prévention, mobilisation des usagers...). Ainsi, dans les sociétés occidentales, une logique de responsabilisation a pris le pas sur la logique d'assistance héritée des Trente Glorieuses et l'« État social actif » se propage. Sa version française reste cependant, à inventer et c'est à cette tâche que s'attelle ici Marc Rouzeau, de manière scientifique et audacieuse. En s'appuyant sur une solide culture historique, il examine méthodiquement les principales étapes du traitement français de la question sociale : constitution lente et progressive d'un « quasi-secteur » social, processus généralisé de territorialisation des années 1980, apparition de nouveaux instruments depuis 2005 (agences, appels à projet, évaluation...). Grâce à une appréhension renouvelée de la question sociale, une prise en compte du cadre républicain et une ouverture documentée aux influences transnationales (notamment québécoises), l'auteur livre dans cet ouvrage un regard éclairé sur les mutations de l'action publique, invitant à se saisir des impensés de la réforme territoriale en cours. Cet ouvrage apportera des clés aux chercheurs et aux décideurs, comme aux acteurs de terrain et, au sens large, à tous les citoyens.

## **La décentralisation des politiques sociales à l'aune des récentes réformes territoriales : Bilan et perspectives / sous dir AVENEL Cyprien**

**CNFPT, INET, 2015, 149 p**

<http://www.adcf.org/files/THEME-Amenagement-du-territoire/RapportINET-VersionFinale-2015.pdf>

L'étude présentée ici est organisée en deux grandes parties :

- Le champ des politiques sociales recouvre une réalité plurielle et complexe, le bilan de leur décentralisation met en lumière des enjeux, que les réformes territoriales en cours devraient prendre en compte
- Financement, gouvernance et transversalité : quel avenir de l'Exercice des politiques sociales ?

**La gestion localisée de la question sociale. Diversité des échelles, circulation des idées et contributions expertes / ROUZEAU Marc, Université de Rennes 1, 06/2014, 454 p.**

<http://www.theses.fr/2014REN1G007>

La gestion de la question sociale s'est traduite, en France, par la constitution d'un « quasi –secteur » qui, à son apogée au milieu des années 1970, articule protection sociale, aide sociale et action sociale. A la suite, et afin de faire face aux « nouveaux problèmes sociaux », se propage un processus assez généralisé de socio-Territorialisation empruntant à quatre répertoires d'action assez distincts : l'aménagement réparateur, l'administration intégrative, la gestion modernisatrice et le développement endogène. L'expertise d'Etat se double alors d'une expertise davantage généraliste, construite à l'articulation des différentes échelles d'action publique. Depuis 2005, le nouveau répertoire qui se structure, celui de l'activation cohésive, s'accompagne d'une expertise plus prescriptive et fonctionne comme un marqueur du nouveau régime d'Etat social actif. Le détour par le Québec permet alors d'entrevoir le sens et les modalités des réordonnements en cours et, tout à la fois, de repérer certaines des composantes spécifiques de notre dynamique nationale.

**Les échelles territoriales de l'intervention sociale : enjeux et défis d'une mutation profonde**

**Maryse BRESSON et Michel MESSU**

***SociologieS*, mis en ligne le 10 novembre 2014, consulté le 03 mars 2016.**

<https://sociologies.revues.org/4818>

Le présent Dossier invite à problématiser les mutations de l'intervention sociale en interrogeant les enjeux et les défis des recompositions d'échelles territoriales, qui transforment à la fois la gouvernance des politiques sociales, les pratiques professionnelles des intervenants sociaux et les droits et services aux « usagers » – eux-mêmes diversement désignés, de manière signifiante, comme public, ayant droit, bénéficiaires, habitants ou clients.

**Évaluation sur la gouvernance territoriale des politiques d'insertion et de lutte contre l'exclusion  
Secrétariat Général pour la modernisation de l'Action publique, Rapport final, 12/2013**

<http://www.modernisation.gouv.fr/laction-publique-se-transforme>

Le champ de la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale se caractérise par un spectre particulièrement étendu d'acteurs mobilisés, de natures diverses, avec des modes d'organisation et de gouvernance qui leur sont propres : collectivités territoriales, Etat, organismes de protections sociales et associations. Portée par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) en partenariat avec l'Assemblée des départements de France, et appuyée par le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP), la démarche évaluative menée, qui constitue une mesure du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté, a associé un champ très large d'acteurs afin de co-construire un diagnostic partagé et de définir des pistes d'amélioration de la gouvernance locale propres à répondre aux enjeux identifiés. Les scénarios élaborés proposent d'une part différentes approches adaptées à la diversité des territoires et dont les départements volontaires peuvent saisir afin d'améliorer leur gouvernance locale et la transversalité des politiques de lutte contre l'exclusion ; d'autre part les contreparties apportées par le niveau national pour garantir le succès de la démarche.

**Groupe de travail Gouvernance des politiques de solidarité / DINET Michel, THIERRY Michel, JANVIER Guy, Conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, 12/2012, 33 p.**

<http://www.social-sante.gouv.fr/espaces,770/handicap-exclusion>

Quatre thématiques abordées :

- La coordination, notamment institutionnelle, entre les collectivités territoriales et l'Etat, ainsi qu'entre les différents services de l'Etat, dans la conception, le financement, la mise en oeuvre et l'évaluation de politiques déjà très largement décentralisées. Au-delà de la coordination entre les institutions, généralement au plan départemental, il est également important de faciliter la mise en oeuvre de projets territoriaux de développement social permettant de dépasser le cloisonnement des dispositifs administratifs et la multiplicité des intervenants ou référents.
- L'amélioration des modes de coopération entre les acteurs publics et le monde associatif et plus généralement avec l'environnement direct des usagers. Il s'agit également de remobiliser les solidarités d'engagement et de proximité.
- L'association des intervenants sociaux et des personnes en situation de pauvreté à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des politiques sociales, avec la volonté de viser la mobilisation effective des capacités et ressources des usagers et des personnes en situation de pauvreté.
- L'identification des besoins et l'évaluation des politiques mises en oeuvre, avec le souci de développer l'observation et les expérimentations

# A / Décloisonnement, coordination et développement social et local

## **Il faut décloisonner les politiques de l'autonomie dans les territoires, plaide la CNSA**

**Actualités sociales hebdomadaires, 15/04/2016, n° 2956, p. 8-9**

Pour la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), les politiques de l'autonomie à destination des personnes âgées et des personnes handicapées dans les territoires doivent être décloisonnées et inclusives. Au sein d'un chapitre « prospectif » de son rapport d'activité, approuvé à l'unanimité par son conseil réuni le 12 avril, la caisse formule 28 recommandations en ce sens.

<http://www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites/le-conseil-de-la-cnsa-approuve-les-comptes>

[http://www.cnsa.fr/documentation/chapitre\\_prospectif](http://www.cnsa.fr/documentation/chapitre_prospectif)

## **La solidarité en renégociation**

**La revue du praticien médecin générale, Tome 30, n° 960, 04/2016**

Entretien avec Marc Rouzeau, assistant social de formation, docteur en science politique, il est maître de conférences associé à l'IEP de Rennes et directeur de la recherche et de la prospective d'Askoria.

## **Le Développement social aujourd'hui : pour qui ? Pour quoi ?**

**Revue française de service social, 03/2016, n° 127, p. 8-113**

<http://www.anas.fr/RFSS-N-260-Le-Developpement-social-aujourd-hui-pour-qu>

## **Le travail social au défi du développement social / AVENEL Cyprien**

**Vie sociale, 03/2016, n° 13, p. 115-137**

La notion de développement social est portée par la volonté de promouvoir la mise en œuvre de politiques émancipatrices, participatives. Dans le cadre de la décentralisation, elle traduit la volonté de s'appuyer sur l'atout de la proximité et incarne l'ambition d'une approche plus locale et partenariale des politiques publiques, afin de dépasser les approches verticales et sectorielles. Le développement social est une stratégie territoriale qui consiste à agir sur l'environnement dans tous ses aspects, à promouvoir le pouvoir d'agir individuel et collectif.

En matière de gouvernance, il appartient aux institutions en responsabilité des politiques publiques de formaliser la coopération territoriale, le pilotage politique et institutionnel dans une conception de l'intervention, ascendante, transversale, qui se traduit par la coopération de tous les acteurs autour d'un projet social de territoire. Au niveau technique, le travail social doit être orienté vers des approches globales, des pratiques plus collectives. Les egts, à travers les assises interrégionales, ont été l'occasion de mettre en avant des « pratiques inspirantes », des initiatives et des projets collectifs dans les territoires. Dès lors, il s'agit d'étendre ces pratiques et pour cela de renforcer la formation des travailleurs sociaux à l'intervention collective, de favoriser une culture de la transversalité, le décloisonnement des secteurs d'activités comme des métiers.

[http://www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=VSOC\\_161\\_0115](http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=VSOC_161_0115)

## **La coordination institutionnelle entre les acteurs / AUDOUARD Nathalie**

**Vie sociale, 03/2016, n° 13, p. 139-148**

[http://www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=VSOC\\_161\\_0139](http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=VSOC_161_0139)

Cet article se propose d'analyser ce que la démarche des egts a produit pour les acteurs d'un département, dans un contexte institutionnel complexe. Notamment le processus engagé a été l'occasion de réaliser un véritable état des lieux territorial des logiques d'acteurs et des enjeux locaux. Il a permis de mettre en synergie des usagers, des bénévoles, des professionnels du travail social et de l'intervention sociale, mais aussi des dirigeants de structures publiques et privées gestionnaires ou opérateurs des politiques publiques de l'action sociale. Cette démarche des egts a démontré que le travail social et l'intervention sociale ne peuvent penser leur structuration de façon isolée. Le cloisonnement des niveaux de pilotage, de décision et d'intervention doit faire l'objet d'une réflexion de fond et doit être pensé collectivement. Ce travail d'envergure qui a abouti à un plan d'action national a redonné du sens aux pratiques et dégagé ainsi des perspectives opérationnelles.

■ **Investir dans le travail social : une responsabilité à partager ! / GILLOUARD Alain, JANVIER Roland, ROUZEAU Marc**

**Actualités sociales hebdomadaires, 04/12/2015, n° 2936, p. 34-36**

Après la présentation du « plan d'action en faveur du travail social et du développement social », Alain Gillouard, directeur général des services du département d'Ille-et-Vilaine, Roland Janvier, directeur général de la Fondation Massé-Trévidy (Finistère), et Marc Rouzeau, directeur de la recherche d'Askoria et membre du conseil d'administration de l'université de Rennes-2, appellent l'ensemble des acteurs à s'en emparer et à coopérer au-delà des cloisonnements existants.

■ **Le développement social - avenir du travail social ? VALLANCE Denis**

**La Revue française de service social, n° 257, 2015, p. 38-48**

Plan de l'article

- Conception sociétale
- Quelles traductions pour le travail social ?
- Pour une approche globale ?

**Processus de démocratisation d'un projet de DSL : analyse des modes de participation entre différents types d'acteurs / PIOU Elsa, BALDELLI Brigitte**

**Sciences & Actions Sociales, Vol. 1, 04/2015**

<http://www.sas-revue.org/index.php/11-dossiers-n-1/articles-n1/24-processus-de-democratisation-d-un-projet-de-dsl-analyse-des-modes-de-participation-entre-differents-types-d-acteurs>

La participation des habitants dans un projet de développement social relève d'un processus complexe. Il peut être appréhendé dans une visée d'ethnographie et par l'analyse des modes de participation. Une fois repérés, ces modes tels que « s'impliquer, contribuer, et recevoir » traduisent les relations et les interactions des différents acteurs. La proposition théorique faite par Joëlle Zask facilite l'observation de ces trois types d'expériences sociales liées au vivre ensemble, au développement personnel, à la démocratisation. Ainsi dans un projet de Développement Social Local, l'hypothèse opératoire sera pour les acteurs la recherche d'un équilibre entre ces différents modes de participation en s'appuyant pour cela sur l'analyse des pratiques et des représentations. L'équilibre des modes de participation nécessite le support de la recherche.

**Travailler en réseau : méthodes et pratiques en intervention sociale / DUMOULIN Philippe, DUMONT Régis, BROSS Nicole, MASCLÉT Georges**

**Dunod, 2015, 269 p.**

La crise de sens qui touche la société se traduit à l'échelon du territoire par l'émergence de phénomènes sociaux et de situations problèmes de plus en plus massives et complexes. En confrontation directe avec les publics ciblés, les professionnels tentent d'exercer des missions aussi diverses que les institutions ou services qu'ils représentent. Parce qu'il reconnaît les potentiels des professionnels et des usagers, le réseau s'impose en force dans les esprits comme une sorte de panacée universelle susceptible de régler les difficultés liées aux problématiques nouvelles et à la nécessité de coordonner les actions entre partenaires. Sans succomber à ce mirage, les auteurs, à travers leurs expériences respectives, décrivent le réseau comme un outil d'intervention qui laisse une place importante à l'humain. « L'intervention de réseau », « le travail social de réseau », « les réseaux d'échanges de savoirs », « les réseaux professionnels » dans leur utilisation optimum sont des outils, certes différents, mais qui placent l'utilisateur ou le professionnel en position d'acteur capable de développer et de mobiliser des ressources pour trouver des solutions adaptées aux situations auxquelles il est confronté. Après une approche contextuelle autour de l'émergence des réseaux, les auteurs apportent des définitions de ces différentes formes organisationnelles illustrées par des exemples tirés de leurs expériences. Les conseils qu'ils apportent à la fin de chaque exposé font de cet ouvrage un véritable manuel pratique destinés à ceux qui veulent se familiariser et utiliser l'outil que constitue le réseau.

**Actes des 38èmes Rencontres de l'ANCCAS - 11 et 12 juin 2015, Pau ANCCAS, 2015, 52 p.**

<http://anccas.fr/wp-content/uploads/2015/09/ACTES-ANCCAS-2015.pdf>

- Les CCAS dans les enjeux de la réforme territoriale
- L'action sociale: un enjeu de territoire ?
- Le CCAS coordonnateur des acteurs du territoire ?
- L'innovation sociale comme résultante d'un nouveau portage de l'action sociale

## **La cohésion sociale au coeur du projet de territoire**

**Intercommunalités, 12/2014, p. 11-20**

<http://www.adcf.org/files/MAG-INTERCO/ADCF-Interco195-141224-Web.pdf>

Faire de la cohésion sociale un des piliers du projet de territoire, changer de perspective, d'une approche par les publics à une vision plus ensemble du bien-être et du lien social : un défi pour les communautés. En cours de rédaction d'un rapport consacré à l'action sociale intercommunale, l'ADCF délivre, au travers de ce dossier, ses premiers éléments d'analyse.

- d'une action sociale intercommunale ciblée à une politique de cohésion sociale
- expériences - communauté de communes de l'Outre-Forêt (Bas-Rhin) : le relais de services à la personne, lieu ressource pour les seniors et les aides à domicile ; Communauté d'agglomération du Val d'Orge (Essonne) : la cohésion sociale par la politique de la ville
- à quoi sert un CIAS ?
- CCAS/CIAS : un dialogue à construire
- expériences - communauté de communes de l'Ernée (Mayenne) : développer de nouveaux services ; communauté de communes d'Aire-sur-l'Adour (Gers/Landes) : un CIAS pour deux départements ; Carcassonne Agglo (Aude) : la subsidiarité dans un CIAS "XXL"
- collectivités et associations : reconfiguration du partenariat
- le centre social, outil de partage d'une politique sociale de territoire ?
- témoignages, débat...

## **Projet de territoire : définir sa stratégie / BERNARD Christophe, DESCAMPS Marine**

**Intercommunalités, 10/2014, n° 193, p. 10-17**

<http://www.adcf.org/files/MAG-INTERCO/ADCF-Interco193-140923-web.pdf>

Depuis sa création, l'AdCF promeut une intercommunalité de projet, réunissant des communes autour d'une vision de l'action publique locale, organisée en fonction des ressources du territoire et des enjeux auxquels celui-ci se voit confronté. Le projet de territoire constitue l'outil idoine pour tendre vers cet objectif. Alors que s'engage une nouvelle mandature, occasion fréquente de révision de ce document fondateur, l'AdCF a initié un travail d'étude des projets de territoire, dont les résultats sont présentés en avant-première dans ce dossier. Entretiens avec des praticiens, des experts et retour d'expériences.

## **Le développement social pour tous ceux qui n'y croient pas.**

**Quelles sont les conditions opérationnelles du développement social ?**

**Journal de l'action sociale & du développement social (le), 09/2014, n° 189, p. 42-46**

- L'empathie comme source du management
- Des cartes heuristiques pour dialoguer
- Revitaliser l'éthique
- Entretenir la spécificité de l'administration locale
- Redéfinir la participation des habitants
- Le temps du dialogue

## **Une expérimentation pour rendre l'action sociale plus « agile »**

**Gazettesantesocial.fr, 18/06/2014**

<http://www.gazette-sante-social.fr/12267/une-experimentation-pour-rendre-laction-sociale-plus-agile>

Dans dix départements, l'Etat promet d'alléger certaines réglementations, afin de soutenir les efforts de coopérations entre les travailleurs sociaux et entre les institutions.

## **Le développement social pour tous ceux qui n'y croient pas.**

**Quelles sont les conditions stratégiques du développement social ? / SANCHEZ Jean-Louis**

**Journal de l'action sociale & du développement social (le), 05/2014, n° 187, p. 36-39**

Pour réussir le développement social, les acteurs impliqués doivent pouvoir redéfinir leur complémentarité, repenser leur coopération et voire même leur rôle, pour ce qui concerne les travailleurs sociaux. Et pour y parvenir, plusieurs conditions à la fois stratégiques et opérationnelles doivent être réunies.

## **Le développement social pour tous ceux qui n'y croient pas : quels sont les acteurs du développement social ?**

**Journal de l'action sociale & du développement social (le), 04/2014, n° 186, p. 36-39**

Partie 3 d'un dossier en 5 parties : après les deux premières séquences qui définissaient le développement social et ses objectifs concrets, cette troisième partie s'intéresse à ses acteurs. Collectivités publiques, mouvement associatif, caisses de protection sociale : quelle place et quel rôle doivent être les leurs pour donner toutes ses chances à cette nouvelle conception plus exigeante de l'action publique et de l'intervention sociale ?

## **La prise en compte des publics dans l'évaluation des politiques publiques / MILET**

**Hélène, WARIN Philippe, Revue française d'administration publique, 03/2014, n° 148, p. 991-1002**

La prise en compte des publics des politiques publiques est un facteur essentiel de leur évaluation. Qu'il s'agisse d'une approche quantitative ou d'une approche compréhensive, la connaissance des publics concernés – leurs caractéristiques, leurs logiques d'appropriation de l'offre publique et les conséquences qui pour eux en découlent – est un élément d'analyse indispensable. Nous considérons ici les modalités de prise en compte des publics selon deux logiques de segmentation : les publics constitués a priori par la politique, ou pour la démarche évaluative ; les publics constitués en fonction de leur réception des outputs des politiques, dans le cas des publics non recourant.

## **Développement social local, le difficile virage des départements**

**Actualités sociales hebdomadaires, 31/01/2014, n° 2845, p. 24-27**

Après des décennies de gestion des dispositifs nationaux, plusieurs départements se tournent vers le développement social local pour se rapprocher des besoins des habitants. Un vaste chantier qui nécessite de décloisonner les administrations et d'engager les travailleurs sociaux dans de nouvelles pratiques participatives.

## **Une expérimentation pour rendre l'action sociale plus « agile »**

**Gazettesantesocial.fr, 18/06/2014**

<http://www.gazette-sante-social.fr/12267/une-experimentation-pour-rendre-laction-sociale-plus-agile>

Dans dix départements, l'Etat promet d'alléger certaines réglementations, afin de soutenir les efforts de coopérations entre les travailleurs sociaux et entre les institutions.

## **Le département doit être un développeur / GIRAUD Roland**

**Actualités sociales hebdomadaires, 27/09/2013, n° 2826, p. 24**

La question sociale doit être abordée dans une approche de développement, défend l'Andass (Association nationale des directeurs de l'action sociale et de la santé des départements). Décryptage avec son président, Roland Giraud, également directeur du pôle « solidarités » du Pas-de-Calais.

## **Action sociale, la gouvernance introuvable ? / SAVIGNAT Pierre**

**Direction(s), 08/07/2013, p. 42-43**

La gouvernance politique de l'action sociale est de plus en plus complexe et incertaine selon Pierre Savignat. Pour retrouver sa pertinence, mais aussi son sens, il convient avant tout de réinterroger les finalités de l'action sociale en ne faisant pas l'économie d'une relecture critique et d'une réévaluation.

## **Les villes et la fabrique de la cohésion sociale : la montée d'un nouveau paradigme de l'action municipale / AVENEL Cyprien**

**Informations sociales 5/2013, n° 179, p. 48-56**

<https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2013-5-page-48.htm>

Échelon de proximité, la ville est en première ligne des fractures de la société (précarité économique, relégation de certains quartiers, fragilisation du lien social...). La question de la cohésion sociale occupe alors une place de plus en plus centrale dans le projet municipal, ce qui implique une plus grande transversalité dans la mise en œuvre des interventions publiques et une réelle participation des habitants à la prise de décision. En effet, la question sociale ne relève plus d'une préoccupation seulement sectorielle (la politique sociale) mais de l'intervention municipale dans son ensemble. Elle conduit les maires à faire d'un véritable projet social la priorité du développement économique et urbain.



### **Nord - Une convention avec l'Etat pour une meilleure coordination des acteurs.**

**Gazette des communes, des départements, des régions (la), 04/02/2013, n° 5, p. 35**

Depuis la fin de l'activité sidérurgique, le Denaisis présente des indicateurs qu'aucun dispositif ne réussit à relever », confie Franck-Olivier Lachaud, sous-préfet de Valenciennes. En 2011, les services de l'Etat, le département, les communes, l'Education nationale, l'agence régionale de santé, les caisses d'allocations familiales, etc. se sont réunis pour dresser un état des lieux. L'occasion d'une prise de conscience : travailler en coopérant plutôt qu'en superposant les dispositifs peut améliorer l'existant... Denain et quatre autres villes vont bénéficier de moyens mutualisés.

**« Le développement d'observatoires territoriaux, entre complexité et pragmatisme. » / SEDE-MARCEAU Marie-Hélène, MOINE Alexandre, THIAM Souleymane, L'Espace géographique, 2/2011 (Tome 40), p. 117-126**

[www.cairn.info/revue-espace-geographique-2011-2-page-117.htm](http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2011-2-page-117.htm).

Les évolutions de nos sociétés mondialisées et leurs effets sur les territoires et l'environnement imposent aux décideurs et aux praticiens de l'aménagement de comprendre l'état et les dynamiques de leurs territoires de compétences. Dans ce contexte, face à la multiplicité des données à considérer et à la complexité des systèmes territoriaux, le développement d'outils d'observation s'avère plus que jamais nécessaire. Interface entre réalité et connaissances et de ce fait indispensable à toute démarche de planification et de prospective, l'observation apparaît alors comme un maillon informationnel stratégique des circuits décisionnels et donc de la régulation nécessaire des systèmes territoriaux.

**« Développement social, local et territorial : repères thématiques et bibliographiques sur le cas français », DENIEUIL Pierre-Noël, Mondes en développement, 2/2008, n° 142, p. 113-130**

[www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2008-2-page-113.htm](http://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2008-2-page-113.htm)

Cet article se propose de montrer : comment les trois notions de développement social, développement local, et développement territorial, souvent mêlées, voire confondues, se sont construites dans l'action des décideurs, des praticiens ou des mouvements militants ; quelles théorisations en ont été produites par les chercheurs ; et quels sont leurs arrière-plans ascendants (du côté des populations) et descendants (depuis les mesures politiques qui les gouvernent).

**Travailler ensemble, un défi pour le médicosocial. Complexité et altérité. / DEPAULIS Alain, NAVARRO Jean, KAHN Axel, CERVERA Gilles, 2013, 201 p.**

Le traitement et l'accompagnement des personnes vulnérables (enfants ou adultes handicapés, atteints de maladies chroniques, en état de dépendance ou socialement marginalisés) nécessitent les soins de services différents (médicaux, psychologiques ou sociaux), en principe complémentaires. L'expérience montre combien les acteurs concernés peinent à réaliser un ensemble cohérent qui préserve la spécificité de chacun. Comment travailler ensemble ? Comment éviter la dilution des différents discours dans la recherche d'un consensus synthétique ? Comment concevoir un projet commun au profit de la personne en souffrance ? Peut-on mettre sur le même plan l'intervention d'un médecin, celle d'un psychothérapeute ou celle d'un travailleur social ? Comment définir un cadre, avec ses règles, ses méthodes, ses outils, pour créer une véritable entité collective au service des usagers ? Cet essai dessine les bases d'une clinique en partenariat. Il présente un cheminement inédit qui assume les différences irréductibles des diverses disciplines mais dégage un point de convergence ouvert à un espace de rencontre. Nourrie des travaux de Georges Devereux, Edgar Morin et Bruno Latour, cette étude est une invitation à repenser la pluridisciplinarité dans le champ médicosocial.

**Recommandations pour améliorer la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des politiques publiques**  
**CNLE, 10/2011, 57 p.**

<http://www.cnle.gouv.fr/Recommandations-pour-ameliorer-la>

Le rapport se compose de trois grandes parties présentant successivement les enjeux de la participation des personnes en situation de pauvreté, l'état des lieux des pratiques de participation expérimentées tant par le secteur associatif que par les administrations et les collectivités territoriales, et enfin les préconisations politiques et méthodologiques du groupe de travail qui prennent la forme d'une quarantaine de recommandations ou pré-requis, organisés autour de trois axes majeurs.

## **L'institution incertaine du partenariat - Une analyse socio-anthropologique de la gouvernance partenariale dans l'action sociale territoriale / LYET Philippe**

**L'Harmattan, 2008, 237 p.**

L'injonction au partenariat dans l'action publique et sociale provoque chez les acteurs concernés des attitudes ambivalentes. Ils en reconnaissent la nécessité, en louent parfois la pertinence mais soulignent également les difficultés à faire travailler ensemble des professionnels d'origines diverses et à faire collaborer les institutions. Ces constats relativisent les discours actuels sur la gouvernance. Si les collaborations partenariales permettent des innovations intéressantes, un problème structurel se pose : celui de l'institution incertaine de ces partenariats qui se traduit par deux phénomènes liés : l'incertitude des institutions face aux partenariats et le déficit d'institué de ces collaborations qui les rend fragiles et ne permet pas la diffusion des pratiques. Cette recherche permet de prolonger le questionnement sur le déclin de l'institution, de proposer aux acteurs professionnels des pistes pratiques pour développer les partenariats et d'interroger cette stratégie de développement de l'action publique en suggérant de garder le meilleur des collaborations partenariales, de faire évoluer l'organisation institutionnelle de la puissance publique en France et de promouvoir une forme d'institution plus coopérative.

## **Mettre en oeuvre le développement social territorial : méthodologie, outils, pratiques / BERNOUX Jean-François, Dunod, 2005, 170 p.**

Dépassée l'ère de l'assistance voire de l'insertion, l'action sociale aborde désormais celle du développement social territorial (DST). Responsables des politiques sociales des régions, départements, villes, ou CAF, MSA et secteur associatif, renouvellent ainsi leur approche de la question sociale. Mais la démarche reste difficile d'accès tant l'évidence de ses principes séduit et minimise l'exigence de sa mise en oeuvre. « Faire territorial » quand l'action sociale s'intéressait jusqu'alors à des publics cibles, avoir une approche globale et partenariale quand l'intervention sociale s'affichait spécialisée – et cloisonnée –, compter avec le politique local quand les politiques institutionnelles s'autoproclamaient... Et par-dessus tout admettre que faire société ne peut se réduire à penser d'en haut la satisfaction des besoins et le traitement des problèmes sociaux, sans que soit reconnue la capacité de tout individu à être acteur des projets qui le concernent, résume la novation apportée par le DST et les « déplacements » qu'il requiert. A tâtons, les opérateurs du social s'essayaient aux méthodologies et aux outils sans toujours bien en maîtriser le sens et la conjugaison. Diagnostic partagé, projet territorial, évaluation stratégique, participation des habitants, négociation, s'investissent souvent plus comme des « protocoles technologiques » que comme des processus de changement social. Pointant les obstacles et les conditions du développement social territorial, ce livre propose une vision transversale de chacun des « outils-séquences » du DST et de leurs modalités de mise en oeuvre. Dans cette 2e édition entièrement refondue et à l'aide de nombreuses situations commentées, l'auteur invite les acteurs du social - élus, bénévoles, responsables institutionnels, cadres, travailleurs sociaux professionnels ou étudiants - à explorer les voies d'un développement social authentique.

## **B / Territoire et recompositions territoriales**

### **Les départements sont-ils condamnés ?**

**Travail Social Actualités, 04/2016, n° 71, p. 15-21**

Bousculés par le pouvoir politique, fragilisés par la montée du nombre d'allocataires du RSA, « ringardisés » par les métropoles, les départements s'interrogent sur leur avenir. Pourtant, cette collectivité de proximité en charge de l'action sociale conserve sa légitimité. A condition de redéfinir ses modes d'intervention et de retrouver un peu d'oxygène.

### **Intercommunalité : l'action sociale, levier du projet global**

**Gazette des communes, des départements, des régions (la), 18/04/2016, n° 2313, p. 42-44**

L'action sociale intercommunale permet de développer des structures qui jouent un rôle important dans l'attractivité d'un territoire. Au-delà des publics fragiles, une politique sociale à l'échelon intercommunal ambitionne de s'adresser à l'ensemble de la population. La nouvelle carte intercommunale est l'occasion de réviser et de renforcer les dispositifs qui, pour beaucoup, sont encore expérimentaux. Expériences : CC du Coeur de l'Avesnois (Nord) ; CC du pays de l'Ourcq (Seine-et-Marne) ; CA du Choletais (Maine-et-Loire) ; CC du pays de Vendôme (Loir-et-Cher) ; CC en Terres vives (Cher) ; CA du Grand Cahors (Lot)...

## **Les communautés XXL à l'épreuve des réalités**

**Maires de France, 03/2016, n° 333, p. 22-24**

Dans la refonte des cartes intercommunales imposée par la loi NOTRe, l'élargissement des communautés reste la priorité des préfets. Les réactions des élus varient d'un département à l'autre.

## **Villes, communautés, départements et régions : vers quelles synchronisations territoriales ?**

**Pouvoirs locaux, 12/2015, n° 107, p. 47-99**

En ce début 2016, les changements de périmètres se multiplient : 1 013 communes et intercommunalités se sont rassemblées en 300 communes nouvelles, les intercommunalités s'agrandissent, la nouvelle carte des régions est en place. Il en ressort comme un effet dominos, l'agrandissement du périmètre de l'un se répercutant sur l'échelon suivant. Les départements demeurent eux stables bien que ces changements d'échelles ne soient pas sans impact.

Dans ce numéro, Jean-Pierre Balligand évoque la perspective à terme d'une France à 60 départements, une perspective motivée par deux interrogations : dans la nouvelle carte régionale, les départements actuels seront-ils à la bonne échelle ? Le développement intercommunal ne les contraint-il pas à revoir leur périmètre ?

<http://gouvernancepublique.fr/site/produit/n107-vers-quelles-synchronisations-territoriales/>

## **Réforme territoriale : l'intercommunalité vient au social**

**Gazette sante social (la), 10/2015, p. 15-22**

Réunis pour leur 26e convention annuelle à Tours début octobre, les représentants des communautés étaient invités à débattre de l'essor de l'action sociale des intercommunalités. Il y a un an, pour ce même rendez-vous, un sondage révélait que 56 % des présidents de communauté ne souhaitaient pas voir transférer les compétences sociales des départements à leur intercommunalité, invoquant la charge financière des prestations mal compensées par l'État. Depuis, les communautés ont progressé dans leur réflexion sur la nécessaire refondation des politiques locales de cohésion sociale.

Au sommaire :

- A Thouars, l'interco s'adapte aux besoins
- Annecy : du domicile à l'établissement
- L'intercommunalité sociale au défi de la proximité
- La Belgique veut gagner en efficacité

## **Vers une compétence développement social à l'échelle des communautés**

**Intercommunalités, 07-08/2015, p. 6**

<http://www.adcf.org/files/MAG-INTERCO/ADCF-Interco201-150729-web.pdf>

L'AdCF a été mandatée par les ministres Marisol Touraine et Marylise Lebranchu pour rédiger un rapport sur l'action sociale intercommunale, remis officiellement le 15 juillet dernier. L'association y observe la montée en puissance des communautés sur le champ de l'action sociale, et plaide pour la structuration d'une compétence plus large à l'échelle pertinente de l'intercommunalité.

## **Politiques sociales : les territoires à la manœuvre**

**Pouvoirs locaux, 06/2015, n° 105, p. 23-84**

- Départements et politiques sociales : le statu quo apparaît difficilement soutenable
- "Relever le défi de l'individualisation des politiques sociales", entretien avec Philippe Bas
- La dépendance : défis à court et à long terme
- Le système français de protection de l'enfance : une hydre à trois têtes
- Sortir de l'ambiguïté des politiques d'insertion
- Tribune : L'esprit de responsabilité, valeur clé de la politique sociale
- Une nouvelle gouvernance territoriale des politiques sociales est-elle possible ?
- Métropolisation : quel impact pour les politiques sociales ?
- La région, une chance pour les politiques sociales
- "Il faut nationaliser le financement des prestations universelles, véritable jardin à l'anglaise incompréhensible et injuste", entretien avec Hervé Gaymard
- La mutualisation des politiques sociales : une pratique de bonne gouvernance
- Écarts de mise en œuvre ou politiques publiques locales : l'exemple de l'aide aux personnes âgées dépendantes à domicile
- Le social : impensé de la réforme territoriale ?

## **L'action sociale bousculée par la recomposition institutionnelle Maires de France, 06/2015, n° 325, p. 36-37**

L'action sociale locale est bousculée : remise en question de l'obligation d'avoir un CCAS, montée de l'intercommunalité, recomposition des rôles des départements et des métropoles... Cette réorganisation offre une occasion de repenser l'action sociale locale et de réfléchir à la question de l'échelle pertinente.

## **■Le territoire est-il un impensé de l'action sociale ? / AVENEL Cyprien, MOINE Alexandre Gazette sante social (la), 06/2015, n° 119-120, p. 16-17**

Après la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Maptam) et la loi relative à la délimitation des régions, la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (Notre), dernier volet de la réforme territoriale, sera examiné en deuxième lecture à l'Assemblée nationale le 29 juin. S'il semble a priori peu impacté, le secteur social doit s'interroger sur les effets de la réforme sur son champ d'action. Des mutations profondes dans les manières de penser et de conduire l'action publique sont en cours. Elles doivent conduire à sortir d'une approche institutionnelle de répartition des compétences pour prendre en compte la dimension territoriale et transversale des projets.

[http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/D\\_R\\_veloppement\\_social.pdf](http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/D_R_veloppement_social.pdf)

## **Métropolisation de l'action sociale / LAFORE Robert Revue de droit sanitaire et social, 05/2015, p. 525-535**

La loi MAPTAM du 27 janvier 2014, qui est l'une des trois lois formant finalement "l'acte III" de la décentralisation, institue un nouvel établissement public : la métropole. Bien que soient créées aussi des métropoles à statut dérogatoire (Le Grand Paris, la métropole de Lyon, la métropole Aix-Marseille-Provence), le droit commun des métropoles prévoit au profit de ces collectivités des transferts d'attributions en provenance des communes-membres ainsi que du département, de la région et de l'Etat. Le champ de l'action sociale est concerné, divers segments de ces politiques pouvant leur être confiés. Pour ce domaine particulier, il s'agit d'en apprécier le contenu et, le confrontant aux logiques inscrites au moins implicitement dans le projet métropolitain, d'en peser le sens et la portée.

## **En finir avec la fragmentation de l'action sociale / HÉLIAS Aurélien, CHÉREAU Antoine, BRINDEAU Pascal**

### **Courrier des maires et des élus locaux (le), 05/2015, p. 16-17**

Malgré le maintien du département, les groupements intercommunaux pourraient piloter une action sociale territorialisée. Un rapport de l'ADCF plaide pour un portage politique intercommunal au-delà des CIAS et des périmètres d'intervention rationalisés. Témoignages d'élus (Communauté de communes des Terres de Montaigu, communauté de communes du Pays de Vendôme)

## **Politiques sociales et intercommunalités**

### **Méthode et résultats d'une démarche pour accompagner la réflexion des élus locaux**

#### **Mairie Conseils, 24/03/2015**

<http://www.mairieconseils.net/cs/ContentServer?pagename=Mairie-conseils/MCPublication/Publication&cid=1250268664072>

La démarche « Politique sociale et intercommunalités » vise à accompagner les élus dans l'élaboration d'un projet social d'intérêt communautaire. Elle se nourrit des réalités communales. Le processus est ascendant. Confirmant le rôle primordial des élus quant à leur capacité à cerner les préoccupations et fédérer les ressources au-delà d'une seule visée réparatrice, cette démarche organise une concertation avec l'ensemble des élus et les principaux acteurs locaux et produit une réflexion collective.

## **Fusion d'EPCI : devenir des Cias et des compétences intercommunales d'action sociale**

### **10 Questions majeures, Mairie Conseils, 19/01/2015**

<http://www.mairieconseils.net/cs/ContentServer?pagename=Mairie-conseils/MCPublication>

Réalisée en partenariat avec l'UNCCAS, cette publication répond à 10 questions juridiques majeures relatives au devenir des compétences sociales d'intérêt communautaire et des Cias lors des fusions d'EPCI.

**Mutualisation des politiques sociales : quelle gouvernance ? / MANRIQUE Jean-Charles  
Ifrap - 09 juillet 2015**

<http://www.ifrap.org/emploi-et-politiques-sociales/mutualisation-des-politiques-sociales-quelle-gouvernance>

Le projet de loi NOTRe sera bientôt adopté. Une année après sa mise en débat, force est de constater que ce texte ne marquera pas son époque. Il s'inscrira dans une continuité d'occasions manquées, poursuivant le mythe d'une simplification du millefeuille territorial. Une nouvelle fois, la théorie du « big bang » territorial se sera révélée inapplicable car inadaptée aux circonstances du temps. Il n'est qu'en France qu'il soit encore considéré que la lutte contre les déficits publics, la rationalisation de l'action publique, ou la rénovation politique passent par une approche strictement institutionnelle. À refuser de voir les réalités en face, c'est-à-dire une France confrontée à une crise profonde et durable de ses finances publiques, voire même de son pacte républicain, les réformes structurelles des politiques publiques attendront encore

**Intercommunalité et développement social / CAURET Loïc, CHEREAU Antoine, DEBART Marie-Hélène, DE BATZ Charles**

**Assemblée des communautés de France, 05/2015, 65 p.**

<http://www.adcf.org/files/Rapport-social-version-adcf-04052015-web.pdf>

Quel pourrait être le rôle de l'intercommunalité en matière d'action sociale ? S'il n'est plus question de transférer la gestion des allocations de solidarité aux intercommunalités – comme cela a pu être envisagé un temps dans le cadre de la préparation de la réforme territoriale –, ce prérapport commandé à l'Assemblée des communautés de France (AdCF) par Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, et Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation, formule des propositions pour structurer la compétence « action sociale » de cet échelon. Aujourd'hui, le rôle des communes et des intercommunalités dans ce domaine se caractérise « par une très grande diversité, à la fois de conception mais aussi de modalités d'interventions », ce qui s'explique par la variété des modes d'organisation des services locaux d'action sociale. En outre, comme l'ont déjà souligné de nombreux travaux, les acteurs impliqués dans l'action sociale sont multiples – caisses d'allocations familiales (CAF), associations, agences régionales de santé (ARS), conseils généraux, caisses de sécurité sociale, Etat... –, ce qui conduit à un « enchevêtrement » des dispositifs, rappellent les auteurs. Dans ce paysage, ils proposent de faire du territoire intercommunal « l'interface entre la "territorialisation" des politiques des grands acteurs des politiques sociales et les initiatives locales ».

**Les territoires vécus de l'intervention sociale / BRESSON Maryse, COLOMB Fabrice, GASPAR Jean-François, Presses universitaires du Septentrion, 2015, 257 p.**

La territorialisation, en déplaçant les politiques publiques nationales vers l'échelle locale, permet-elle de dépasser les limites des politiques sociales et de repenser l'enjeu du « vivre ensemble » ? Les auteurs, sociologues et politistes de différents pays apportent un éclairage renouvelé sur cet enjeu majeur des réformes engagées depuis les années 1980, en se situant sous l'angle des territoires vécus par les acteurs. Sans occulter les différences selon les territoires, l'ouvrage met en évidence une remarquable convergence des évolutions dans leurs pays. La montée en puissance des systèmes locaux et les partenariats, les modes d'organisation et de partition renouvelés de l'espace et des pratiques professionnelles sont resitués dans un mouvement plus global de fragmentation et d'individualisation du social, justifiant l'idée de territorialisation néolibérale. Pourtant, les facettes de la territorialisation sont multiples, inséparables de la diversité des « problèmes » que s'attache à résoudre l'intervention sociale. Les interactions et les luttes pour définir les rôles de chacun, politiques, professionnels, bénévoles contribuent à la façonner. Et trop souvent alibi de réformes qu'ils perçoivent peu et mal, les usagers-bénéficiaires mettent en œuvre des formes de réappropriation. Aussi cet ouvrage invite à poursuivre et ouvrir les débats sur le type de solidarité qui, à travers la territorialisation, participe d'un processus général de transformation de la société.

**Travail social et territoire. Concept, méthode, outils / MOINE Alexandre, SORITA Nathalie Presses de l'Ehesp, 2015, 252 p.**

Les territoires sont au cœur des politiques sociales. Mais que recouvre cette notion ? Fruit d'un dialogue entre géographes et professionnels de l'action sociale, entre théorie et pratique, ce livre en propose un nouvel éclairage à l'usage des travailleurs sociaux. Pluridisciplinaire, la notion de territoire se situe au croisement de la géographie, de la sociologie, des sciences politiques et sociales. À travers une synthèse théorique, les auteurs proposent des outils d'analyse et de diagnostic permettant d'appréhender la réalité complexe des territoires et de mieux penser le travail social.

### ■ **Le territoire comme un outil de transdisciplinarité vers des diagnostics partagés / MOINE**

**Alexandre, Collège international des sciences du territoire, 2014**

<http://www.gis-cist.fr/wp-content/uploads/2014/02/moine.pdf>

Les Travailleurs Sociaux (TS) sont aujourd'hui attendus autour de la mise en place de diagnostics sociaux de territoire. Mais le concept, dans ses multiples dimensions, leur échappe partiellement, empêchant de jeter un regard global sur la réalité de leurs pratiques et de leurs accompagnements. Il s'agit donc de replacer le territoire de manière opératoire afin que sa mention se réfère à une approche qui permette d'en mesurer toutes les dimensions. L'objectif est avant tout de formuler une manière de penser le territoire afin que les travailleurs sociaux en identifient l'ensemble des contraintes et des aménités au regard de situations individuelles ou de projets. Il s'agit d'adopter une posture transdisciplinaire, pour révéler la complexité de la réalité qui pèse sur le quotidien des travailleurs sociaux. C'est ce que nous proposons autour d'une démarche de diagnostic, afin de disposer de clés de lecture communes d'un territoire entre les différents métiers du travail social au service des Individus-Groupes-Familles (IGF).

### **Comment mutualiser les services d'action sociale au sein du bloc local ? / MAUROUX Simon**

**Intercommunalités, 11/2014, p. 21**

<http://www.adcf.org/files/MAG-INTERCO/ADCF-Interco194-141126-web.pdf>

Les réflexions en matière de mutualisation des services portent potentiellement sur l'ensemble des compétences exercées par le bloc local, constitué par les communautés et leurs communes membres. Au titre de celles-ci, l'action sociale bénéficie, outre les outils juridiques communs à chaque champ de compétences, de quelques dispositions spécifiques qui permettent d'élargir les possibilités aux centres d'action sociale.

### **Gouvernance des politiques de solidarité : les départements à pied d'œuvre**

**Actualités sociales hebdomadaires, 10/10/2014, n° 2878, p. 15-17**

Mesure du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté, la mise en œuvre de la logique de parcours dans la lutte contre les exclusions fait l'objet d'une expérimentation copilotée par l'Etat. A l'approche de la réforme territoriale, elle concerne déjà plus de dix départements.

### **Vive la sociale...intercommunale / BARON Alexis**

**Lettre du cadre territorial (la), 08/2014, p. 70-72**

<http://www.lettreducadre.fr/9437/vive-laction-sociale-intercommunale/>

L'action sociale intercommunale s'est construite petit à petit, sur les besoins des populations et la montée en puissance de l'intercommunalité. Aujourd'hui, elle est plus que jamais nécessaire. et elle est en passe de changer d'échelle avec les métropoles.

### **"Vers la métropole providence ?" / DAMON Julien**

**Actualités sociales hebdomadaires, 27/06/2014, p. 46**

"Les métropoles françaises, à l'instar de l'exemple lyonnais fait de volontarisme et de prospective, deviennent des collectivités territoriales de plein exercice, aux compétences sociales étendues. Il n'est cependant pas certain que l'expression « métropole providence » soit judicieuse. Le vocabulaire européen valorise l'idée de métropoles « inclusives », sans donner de bases juridiques à la désignation. La période est, en tout cas, à la construction concrète de ces nouvelles collectivités publiques en charge d'une partie substantielle du social. La question est de savoir si nous allons vivre un Acte III de la décentralisation (avec, tout de même, quelques parties de recentralisation) ou un Acte I du renforcement des métropoles. La dynamique mondiale et le dynamisme lyonnais montrent que cette comédie nationale, en plusieurs actes, n'a plus forcément grande raison. Les métropoles s'affirment organiquement et dans la vie des gens. Il est probablement aussi vain de vouloir empêcher ce mouvement que d'en rendre les traductions locales toutes obligatoires sur une même formule décidée au niveau national. Ce qui – soit dit en passant – laisse de la place aux départements..." Extrait

## **Quelle intercommunalité sociale avec la réforme territoriale ? , Actes : actions et territoires du social, 09/2013, p. 29-35**

Au lancement des mouvements de développement des intercommunalités, à la fin des années 1990, l'action sociale n'était pas dans la priorité des élus. Réputée coûteuse, renvoyée à d'autres responsables (conseil général notamment), à plus tard, la question sociale n'a que progressivement commencé à irriguer les réflexions des élus, une fois celles-ci posées, le plus souvent par des approches thématiques : petite enfance, maintien à domicile des plus âgés. La loi de 2005 a accompagné ce mouvement, en facilitant la création des centres intercommunaux d'action sociale. Pour certains, c'est une opportunité à saisir pour doter les projets de territoire d'une dimension plus sociale et ainsi éviter que cette instabilité institutionnelle et financière ne freine l'essor de l'intercommunalité sociale constaté ces dernières années

## **« Intercommunalité, métropole et social : quel avenir ? » / CYTERMANN Laurent, HEYRAUD Emmanuel, LE LIDEC Patrick, Informations sociales, 5/2013 (n° 179), p. 88-97**

[https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2013-5-page-88.htm#anchor\\_citation](https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2013-5-page-88.htm#anchor_citation)

La loi du 16 décembre 2010 sur la réforme des collectivités territoriales prévoit l'achèvement de la carte intercommunale pour une couverture homogène du territoire à l'horizon 2013 : rattachement des dernières communes isolées, rationalisation du périmètre des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) existants et suppression des syndicats intercommunaux, élaboration du schéma départemental par le préfet. Pour autant l'intercommunalité est essentiellement située dans le champ des compétences de la gestion des services territoriaux et des enjeux socio-économiques et urbains, avec le développement économique, le transport, l'aménagement du territoire, les grands services de l'eau et du ramassage des déchets, le développement durable, etc. Toutefois, le social reste une compétence peu développée dans la plupart des agglomérations urbaines. Afin de mieux saisir les enjeux du champ social dans le cadre de l'intercommunalité, Informations sociales a organisé une table ronde.

## **2 / LES EXPERIENCES TERRITORIALES**

---

### **A Bondy, l'ABS au cœur d'une nouvelle dynamique**

**Actes : actions et territoires du social, 03/2016, n° 466, p. 14**

Ville de 54 000 habitants, où le taux de pauvreté est l'un des plus importants de Seine-Saint-Denis, Bondy s'est lancé en juillet 2014 dans un projet social de territoire. Le but : fédérer les acteurs locaux autour d'une démarche nouvelle.

### **Martinique : mutualisation de l'ABS**

**Actes : actions et territoires du social, 03/2016, n° 466, p. 16-17**

En Martinique, les 34 CCAS ont travaillé de concert sur trois thématiques, sur trois périodes différentes, avec l'appui des trois intercommunalités et de la collectivité territoriale. Une démarche commune pour répondre aux réalités du terrain.

### **L'Analyse des Besoins Sociaux : pas les moyens de s'en passer ! / VINCENT Pascale, PERIGAUD MORLAT Gaëlle, LE QUANG Chrystel**

**Actes : actions et territoires du social, 03/2016, n° 466, p. 8-17**

La décision était passée quasi inaperçue. Une ligne noyée parmi les centaines d'un dossier de presse, celui du comité interministériel aux ruralités de septembre 2015. Entre deux autres mesures "de simplification du fonctionnement des collectivités locales", l'obligation de réalisation annuelle de l'analyse des besoins sociaux (ABS) venait d'être "abrogée". "En une matinée, le gouvernement enterre 20 ans de progrès social", réagissait l'UNCCAS.

- De la méthode plutôt que la méthode Coué (CCAS/CIAS Isère)
- Auto formation dans le Doubs
- Trop d'infos peuvent tuer l'info : UD Rhône
- Amiens mise sur une ABS structurée pour durer
- l'ABS permet d'adapter les politiques publiques (Poitiers)
- A Bondy, l'ABS au cœur d'une nouvelle dynamique
- L'Oisans : vers une action sociale ciblée plus transversale
- Martinique : mutualisation de l'ABS

## **Management : Les services de la solidarité travaillent en co-construction**

**Gazette des communes, des départements, des régions (la), 18/01/2016, n° 2300, p. 32**

La Gironde a lancé, en 2011, la méthode "Spiral" pour dynamiser son agenda 21. Depuis quelques mois, des agents des services de la solidarité s'en sont emparés.

## **L'Hérault veut libérer les énergies**

**Travail Social Actualités, 11/2015, n° 67, p. 20-21**

Le projet social dont vient de se doter le département de l'Hérault vise à redonner du temps aux travailleurs sociaux. Il mise à une réorganisation du travail pour leur permettre de construire une relation de confiance avec les personnes qu'ils accompagnent.

## **35 communes créent un CIAS quelques mois après s'être regroupées en communauté d'agglomération (07)**

**Mairie Conseils, 28 septembre 2015**

<http://www.mairieconseils.net/cs/ContentServe>

Au 1er juillet 2015, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche a validé le transfert de la compétence sociale d'intérêt communautaire au CIAS du même nom et l'extension du périmètre du CIAS à l'ensemble des 35 communes rurales. L'aboutissement d'un cheminement mûrement réfléchi.

## **Six CCAS créent un réseau intercommunal des acteurs sociaux (44)**

**Mairie Conseils, 14 septembre 2015**

<http://www.mairieconseils.net/cs/ContentServer>

Les six centres communaux d'action sociale œuvrant en réseau sur le bassin de vie de Blain (Loire-Atlantique) ont signé en 2014 une convention de coopération. Une réflexion sera lancée sur l'opportunité de constituer à terme un centre intercommunal d'action sociale.

## **Au pays de Craon : un an pour harmoniser les pratiques sociales lors de la fusion de trois EPCI (53), Mairie Conseils, 15 juillet 2015**

<http://www.mairieconseils.net/cs/ContentServe>

Dans le sud mayennais, les trois EPCI appelés à fusionner au sein de la communauté de communes du pays de Craon ont dû aller très vite pour se décider sur la question du transfert de la compétence sociale. L'expérience de l'un des trois EPCI qui disposait déjà d'un CIAS a sans doute été déterminante. Au-delà, c'est la capacité à se mettre d'accord autour d'objectifs précis qui a été essentielle. Retour sur cette démarche.

## **■ Le projet social de territoire de Clichy-sous-Bois**

**Banque d'expérience de l'UNCCAS, 06/05/2015**

<http://www.unccas.org/le-projet-social-de-territoire-de-clichy-sous-bois#.VzGQqE9f270>

La Ville de Clichy-sous-Bois met en œuvre une démarche de mise en synergie des acteurs, de partage des ressources et de développement d'initiatives en faveur des solidarités pour lever les freins de l'accès aux droits, l'accès à l'autonomie et s'adapter aux besoins des Clichois.

## **■ De bonnes pratiques peuvent être dégagées et inspirer d'autres territoires**

**In Intercommunalité et développement social / CAURET LOIC, CHEREAU Antoine, DEBART Marie-Hélène, DE BATZ Charles, Assemblée des communautés de France, 05/2015, p. 22-29**

<http://www.adcf.org/files/Rapport-social-version-adcf-04052015-web.pdf>

Le CIAS de Vendôme, 17 années au service de l'intercommunalité

Le CIAS du Blaisois a repris l'ensemble des compétences des CCAS

Le département du Nord et la territorialisation des interventions sociales

Quid de la compétence action sociale en cas de fusion? Le cas de la communauté de communes de Pévèle-Carembault

La volonté de territorialisation du schéma directeur d'organisation sociale et médico-sociale du Doubs



### **Des territoires associés à l'action sociale**

#### **Travail Social Actualités, 03/2015, p. 20-21**

En Meurthe-et-Moselle, la territorialisation et contractualisation font partie de l'ADN de l'action sociale. A l'initiative du département, elle se diffuse partout, dans la transversalité et une démarche décisionnelle ascendante.

### **L'Ardèche développe ses intercommunalités sociales / BARON Alexis**

#### **Lettre du cadre territorial (la), 10/2014, p. 72-74**

<http://www.lettreducadre.fr/9726/ardeche-developpe-intercommunalites-sociales/>

Pour agir sur la ruralité et l'appauvrissement des populations, les acteurs ardéchois de l'action sociale expérimentent de nouvelles manières de faire. Pilotée par le conseil général, l'intercommunalité sociale est une des réponses élaborées par les collectivités territoriales.

### **Politiques publiques : à chaque conseil général sa territorialisation**

#### **Gazette des communes, des départements, des régions (la), 07/10/2013, p. 34-36**

L'ancrage territorial des politiques et des services départementaux permet d'adapter les interventions et de les coproduire avec les autres partenaires, associations et institutions publiques. Selon la géographie et l'histoire de chaque conseil général, les périmètres et le maillage varient. Leur légitimité constitue un gage de réussite de la territorialisation. Face à l'affirmation des intercommunalités, la territorialisation renforce l'institution départementale. Elle est un relais auprès des communes dans un contexte de retrait des services de l'Etat.

### **Les villes et le lien social : recherche action sur la gouvernance locale et la cohésion sociale menées avec les villes de Besançon, Bordeaux, Clichy-sous-Bois, Le Havre, Strasbourg, Tourcoing et Valenciennes / AVENEL Cyprien, SANCHEZ Jean-Louis**

#### **ODAS - Observatoire national de l'action sociale décentralisée, coll : Les Cahiers de l'ODAS, 2013, 96 p.**

Ce cahier de l'Odas « Les villes et le lien social » porte sur les enjeux du vivre ensemble et la manière d'y répondre dans une période de crise. Il s'agit plus précisément des résultats d'une recherche action sur l'optimisation des politiques de cohésion sociale, menée en collaboration étroite avec le Secrétariat général interministériel des villes (SG-CIV) auprès de sept villes de France (Besançon, Bordeaux, Clichy-sous-Bois, Le Havre, Strasbourg, Tourcoing, Valenciennes). Une démarche qui a bénéficié du soutien constant de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

### **Territorialisation de l'action publique**

#### **Gazette des communes, des départements, des régions (la), 18/03/2013, 32 p.**

<http://archives.lagazettedescommunes.com/archives/DetailCahier/id/20498690>

Compte-rendu du 2ème séminaire national organisé par le conseil général de Meurthe-et-Moselle et l'Association nationale des directeurs généraux et des directeurs généraux adjoints des régions et départements (ANDGDGARD), à Nancy les 22 et 23 novembre 2012.

### **Travail social dans le Bas-Rhin. Un développement social presque parfait**

#### **Journal de l'action sociale & du développement social (le), 04/2012, n° 166, p. 24-25**

Dans le Bas-Rhin, le conseil général a chargé ses sept unités territoriales de construire des projets locaux adaptés aux besoins de chaque territoire. L'exercice qui a mobilisé les quelques 350 professionnels des unités et plus de 250 partenaires, a permis d'insuffler une nouvelle dynamique sur le département.

### **■ Saint-Flour (15) - Action sociale : la gouvernance participative, ça fonctionne !**

#### **Actes : actions et territoires du social, 01/2012, n° 424, p. 31**

A Saint-Flour, le niveau de revenus par habitant est l'un des plus faibles de France. Et la crise accroît encore les difficultés...Face à ces constats, Pierre Jarlier, maire de St Flour, a souhaité renforcer l'action sociale locale via un contrat social : un projet mobilisant élus, services déconcentrés de l'Etat, associations, acteurs de l'action sociale et partenaires privés.

## Dossier documentaire

Edité par l'INSET, rue du Nid de Pie, CS 62020, 49016 Angers Cedex  
[www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)

Directeur de publication : **Marion Leroux**, Directrice  
Responsable du centre de ressources : **Madeleine Baché**  
Conception et réalisation : **Bérangère Godement, Amandine Robin**  
Tél. : 02 41 22 41 46

© 2016 CNFPT/ INSET D'ANGERS

Centre national de la fonction publique territoriale

